

POLITIQUE SPORTIVE DE L'AS DU GOLF DE SAUMANE

Année 2019

Le présent document annule et remplace le projet sportif concernant l'organisation des équipes fédérales précédemment mis en place.

L'ASGDS a pour fonction d'ouvrir à un maximum de ses membres l'accès à toutes les compétitions qu'elle organise (club, fédérales et amicales) .

Elle a également pour vocation l'aide aux jeunes golfeurs (ses) de notre EDG.

Son rôle est aussi de faire découvrir la pratique du golf, notamment auprès des jeunes, et d'attirer de nouveaux joueurs (ses) en renforçant la visibilité du golf de Saumane et de son association sportive.

OBJECTIFS

- Développer la vie sportive du club, en particulier la compétitivité des jeunes.
 - Coordonner et dynamiser les différentes structures « loisirs » et « sportives » afin de les rendre attractives et conviviales.
 - Assurer au mieux les informations les concernant auprès des membres du club.
 - Harmoniser le soutien financier venant des fonds de l'ASGDS afin de le rendre plus adapté
- En ce :

- 1) Trouver un juste équilibre du budget alloué à chaque équipe.
- 2) Etablir un principe de dédommagement des joueurs tenant compte de leurs participations aux diverses compétitions (fédérales et amicales).
- 3) Déterminer un éventuel forfait de prise en charge par déplacement et joueurs (es).
- 4) Exercer un droit de regard sur la façon dont sont utilisés les budgets octroyés.

- Faire respecter l'étiquette, les règles générales et locales, le temps de jeu et l'équité lors des compétitions.

MOYENS

- Mise en place de responsables (équipes fédérales, amicales, relation EDG, compétitions club).
- Mise en œuvre de l'information par l'intermédiaire du site de l'ASGDS principal vecteur de communication (comptes rendus des compétitions, calendriers des épreuves ...).
- Mise en œuvre du soutien financier défini précédemment.
- Suivi des rencontres par retour des responsables (liste nominatives des joueurs (es), résultats, résumé de la rencontre, photos, factures, justificatifs de dépenses) aux différentes personnes concernées (webmaster, trésorier, président).
- Bilan de fin de saison.

RESSOURCES

***Financières**

Cotisations des membres, droits de jeux encaissés lors des compétitions.
Subvention de la Mairie de Saumane.

***Humaines**

1° Le Président de la commission sportive

Il a pour fonction de centraliser avec les responsables des équipes tout ce qui concerne les règlements, inscriptions, résultats et communication.

2° Les Responsables des équipes

Ils sont désignés pour une année sportive, ils ne font pas obligatoirement partie des joueurs sélectionnés.

Ils devront présenter, un budget clair et cohérent pour l'année sportive de leur équipe, un bilan sera fait à l'issue de celle-ci.

Leurs fonctions sont exclusivement liées à l'organisation (réservations, réunions des capitaines, parties de reconnaissances, entraînement des joueurs (ses), ainsi qu'à la communication.

Ils devront fournir au webmaster, trésorie, président, président de la commission sportive, la liste nominative des joueurs (ses), résultats, résumé de la rencontre, photos, justificatifs de dépenses pour chaque compétition .

3° Le responsable compétitions club

Il a en charge en association avec les membres du bureau de préparer l'organisation des compétitions club, développer des partenariats et rechercher des sponsors .

4° Les pros du golf de Saumane

Ils ont un rôle de conseil .Ils proposent un programme d'entraînement pour les équipes fédérales et le groupe sportif junior. Le CA en concertation avec les responsables des équipes et le président de la commission jeunes décide du montant de la participation financière de l'AS pour ces programmes.

5° Les équipes de joueurs

Les joueurs des équipes définies ci-dessous, devront susciter la fierté d'appartenir à notre club à travers son état d'esprit et ses couleurs et profiter de chaque moment (déplacement, compétition et autre) pour faire la promotion du Golf de SAUMANE et de l'ASGDS.

EQUIPES PARTICIPANT AUX EPREUVES FEDERALES

1° Composition

L'objectif sportif étant de constituer les meilleures équipes possibles pour chaque compétition fédérale. Les joueurs (es) devront disputer 3 épreuves de sélection au travers de compétitions club, le calendrier comportera 5 épreuves. Dès qu'un joueur (se) aura disputé 3 épreuves son résultat sera comptabilisé. Cependant, sur proposition du

capitaine et après validation du CA de l'AS, une dérogation (wildcard) pourra être accordée à 2 joueurs par rencontre.

Les épreuves de sélection sont les suivantes :

1 & 2 - Championnat du club : 6 et 7 octobre 2018

3 – Rotary : 28 octobre 2018

4 – Coupe du Président : 4 novembre 2018

5 - Caves de Lumières : mars 2019 .

1-1 Règles générales

Le CA de l'AS a autorité pour ne pas inscrire, désinscrire voire rétrograder une équipe si des conditions définies dans ce présent document ne sont pas respectées mais aussi dans le cas où il jugerait que la compétitivité d'une équipe n'est pas avérée pour participer à une épreuve fédérale. Sans que ce soit restrictif, le CA de l'AS pourra s'appuyer sur les critères suivants :

- ° Nombre insuffisant d'épreuves de sélection
- ° Résultats aux épreuves de sélection trop faibles comparativement au niveau escompté pour une épreuve fédérale d'une certaine division.

Les marques de départ pour ces compétitions, seront celles habituellement utilisées pour chaque catégorie représentée :

- ° Blanc pour les Messieurs
- ° Jaune pour les Seniors
- ° Bleu pour les Dames

Une joueuse ou un joueur pourra postuler à plusieurs catégories à condition d'en respecter les modes de sélection (exemple : un joueur de plus de 50 ans pourra participer au championnat du club depuis les repères blancs et voir son résultat compter pour les sélections aux équipes Messieurs et Séniors).

2° Rappel des devoirs des joueurs (es)

Ne pas utiliser de produits dopants et produits illicites .

Avoir un comportement et une attitude exemplaire sur et en dehors des parcours ainsi que dans les clubhouses et les lieux de résidence des équipes.

L'étiquette, les règles ainsi que les temps de jeu devront être respectés dans toutes les compétitions quelles soient de club ,de sélection ou fédérale.

Porter la tenue du Club pour les compétitions par équipe.

Participer aux compétitions clés :

- ° Championnat club
- ° Les compétitions club dans la mesure de la disponibilité du joueur

Respecter les consignes et les choix émanant des responsables.

Répondre le plus rapidement possible aux demandes du bureau.

Faire preuve d'esprit d'équipe en toute situation même en cas de non titularisation (encouragements, caddies ...)

Participer à la bonne vie du groupe (respect des choix et modalités d'hébergement et de restauration) .

Parrainer un enfant de l'école de golf.

Tout manquement à ces règles pourra amener l'Association Sportive à exclure des équipes le ou les membres concernés.

EQUIPES PARTICIPANT AUX EPREUVES AMICALES

- Elles sont ouvertes à tous les membres du club qui remplissent les critères de participation à chaque amicale.
- L'objectif est d'attirer un maximum de joueurs (es) vers ces équipes, pour ce faire, nous utiliserons le site de l'ASGDS comme moyen de communication privilégié.

LES JEUNES

- Issus de l'école de golf, ils sont sélectionnés par les pros pour leur performance et leur motivation en vue de :
 - ° développer un groupe sportif U12 avec des entraînements spécifiques.
 - ° constituer une équipe de U16 performante en vue du championnat par équipe.
- L'AS organisera des compétitions réservées aux jeunes de l'EDG.
